Conseiller | Conseillère en cybersécurité



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

⚠ **Cette formation est complète pour l'année 2026-2027** ⚠

Les cyberattaques se multiplient et touchent aujourd'hui toutes les organisations, en particulier les petites et moyennes entreprises. Le conseiller en cybersécurité (H/F/X) joue un rôle essentiel pour aider les entreprises à protéger leurs systèmes informatiques, leurs données et leurs activités numériques.

Cette formation vous prépare à devenir un professionnel capable d'analyser les risques, de conseiller les organisations et de mettre en place des mesures concrètes pour renforcer la sécurité numérique. Grâce à une approche pratique et progressive, vous apprendrez à comprendre les menaces informatiques, à identifier les vulnérabilités d'un système et à accompagner les pme dans la mise en place de bonnes pratiques.

Un métier au coeur de la transformation numérique

Le conseiller en cybersécurité (H/F/X) intervient comme interface entre la technique et les utilisateurs. Il aide les entreprises à comprendre leurs risques numériques et à adopter des solutions adaptées à leur réalité. Ses missions peuvent notamment inclure :

- analyser l'environnement informatique d'une organisation ;
- identifier les risques et les vulnérabilités ;
- proposer des mesures de prévention adaptées ;
- sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques numériques ;
- accompagner la mise en place de solutions de sécurité ;
- contribuer à la gestion et à l'analyse d'incidents de cybersécurité ;
- participer à l'amélioration continue de la sécurité des systèmes.

Il s'agit d'un métier d'analyse, de conseil et d'accompagnement, particulièrement recherché dans un contexte où la cybersécurité devient un enjeu stratégique pour toutes les entreprises.

Débouchés

Au terme de la formation, vous pouvez exercer dans différents contextes professionnels : conseiller en cybersécurité dans une entreprise ; analyste sécurité junior dans un service informatique ; consultant junior au sein d'une société de services informatiques ; indépendant spécialisé dans le conseil en cybersécurité.

Vous pourrez également :

- vous spécialiser dans certains domaines de la cybersécurité (gestion des risques, sécurité des réseaux, sensibilisation, réponse aux incidents, pentester...) ;
- poursuivre votre développement professionnel en obtenant des certifications reconnues (ISO 27001, ISO 27005, Cisco, Microsoft, etc.)

Le programme de formation prépare notamment aux compétences associées aux profils suivants du cadre européen ECSF : Cybersecurity Implementer; Cyber Incident Responder; Cybersecurity Risk Manager.

Un métier pour moi ?

Ce métier a des chances de vous convenir si vous êtes :

- curieux(se) et passionné(e) par les technologies numériques ;
- capable de comprendre des systèmes techniques complexes ;
- à l'aise dans la communication et la vulgarisation ;
- autonome dans votre apprentissage et votre veille technologique.

Nos locaux



Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires des cours en présentiel vous seront communiqués par le pôle Numérique.

Organisation

La formation est organisée en apprentissage mixte, combinant des cours en présentiel, des activités pratiques et des ressources d'apprentissage en ligne. Cette approche permet de développer les compétences progressivement, en alternant apports théoriques, exercices concrets et travail autonome.

En deuxième année, la pratique en entreprise est obligatoire.

Vous vous formerez en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) en parallèle de vos cours à l'efp (+/- 8 à 12 heures par semaine). Le total doit correspondre à 38h/semaine.

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

La pratique en entreprise (stage) est obligatoire en 2ème année de formation.

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice

- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, vous obtiendrez un diplôme de coordination et d'encadrement "Conseiller en cybersécurité".

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et encadrement : Conseiller en cybersécurité (H/F/X)

Prix: 325 € par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: Ordinateur portable

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise conseillé pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)
Avant de vous inscrire, vous devrez suivre une séance d'info en vidéo et passer un test de positionnement à l'efp autour de 4 compétences :
• Raisonnement logique
• Raisonnement numérique
• Raisonnement verbal
• Compétences numériques de base